

Règlement de la chasse aux œufs

LES DÉFIS D'INSPECTEUR LAPIN

Le jour de Pâques, la chasse à l'œuf est lancée. Munis de votre panier, votre œil de lynx ne manquera pas sa cible : de magnifiques et véritables œufs de poule bien cachés !

Mais croyez-vous que cela sera si facile ? Inspecteur Lapin commence à se faire vieux et cherche à former de véritables enfants espions pour prendre la relève. Cette année, il vous a préparé 6 défis à relever pour remporter la partie !



○ Les parcours

Parcours 1 – Les défis d'inspecteur lapin

Chaque équipe sera composée de 2 personnes ou plus, dès 5 ans, avec comme seule condition : **avoir une personne majeure.**

Parcours 2 – La zone « poussins »

Une zone dédiée à la recherche d'œufs en chocolats sera ouverte aux enfants de moins de 5 ans, sur inscription.

○ Déroulement

Nous vous donnons rendez-vous le dimanche 31 mars 2024 au centre d'accueil d'Aillons-Margérianz 1000.

- De 9h à 10h : Inscriptions des participants
- 10h : Explication des consignes et début de la chasse.
- 12h : Fin de la chasse aux œufs

Parcours 1 – Les défis d'inspecteur lapin

A 10h, le top départ sera donné. Vous aurez alors deux heures pour :

→ Trouver 6 œufs de poule par équipe, cachés dans 4 zones de recherches. Merci de respecter un nombre maximum de 6 œufs de poule par équipe, pour que tout le monde puisse en profiter !

→ Mener à bien les 6 défis à travers la station et les faire valider par nos « Grands Maîtres de Pâques ». Une fois tous les défis validés et vos 6 œufs en poche, rendez-vous au centre d'accueil pour gagner une surprise !

BONUS : en plus des œufs de poule, une figurine de Pâques est cachée dans chacune des 4 zones de recherche, elle pourra être échangée à la fin de la chasse par une sculpture en chocolat d'un de nos deux chocolatiers : la chocolaterie Gaël Jacob et la chocolaterie artisanale des Bauges – Frédéric Pellier-Cuit.

Parcours 2 – La zone « poussins »

Dès 10h, les enfants de moins de 5 ans chercheront des œufs en chocolats cachés dans une zone qui leur sera dédiée.

○ Tarifs et inscriptions

La participation est de 3€ par personne et gratuite pour les moins de 5 ans, sur inscription.

Les inscriptions sont ouvertes en ligne, sur HelloAsso :

<https://www.helloasso.com/associations/aillons-margeriaz-evenements/evenements/chasse-a-l-oeuf-aillons-margeriaz>

Les inscriptions sur place sont également possibles, le matin même de 9h à 10h.

○ Responsabilité

Cet évènement est sous la responsabilité des parents, sans transfert de garde. Aucun accident ne pourra être remis sur la faute de l'organisateur. De plus, des photos seront susceptibles d'être prises et réutilisées par la suite : chaque participant accepte, via ce règlement, le droit à l'image sans autorisation écrite.



*A la fin de votre chasse, rendez-vous au centre d'accueil d'Aillons-Margérial
1000 !*